



RAPPORT D'ACTIVITÉ

SYNDICAT MIXTE DES
TRANSPORTS EN COMMUN
DU TERRITOIRE DE BELFORT

2024



SOMMAIRE

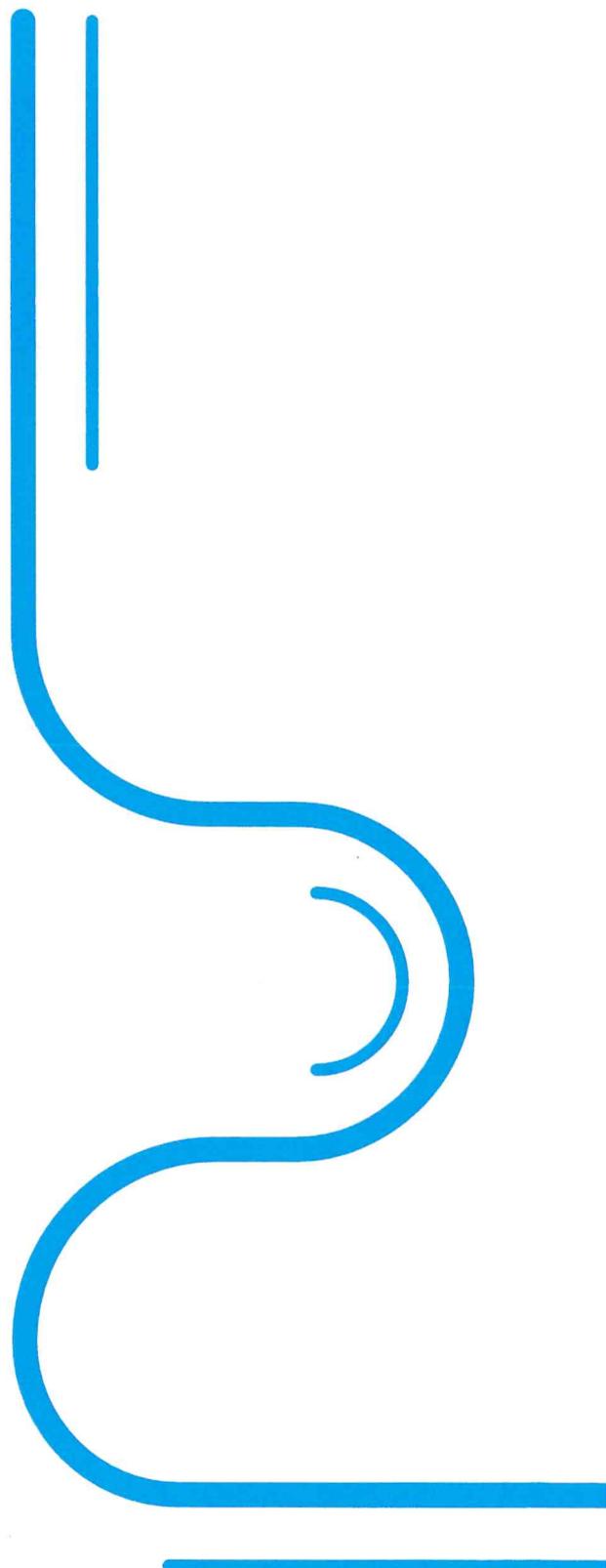
❖ Édito

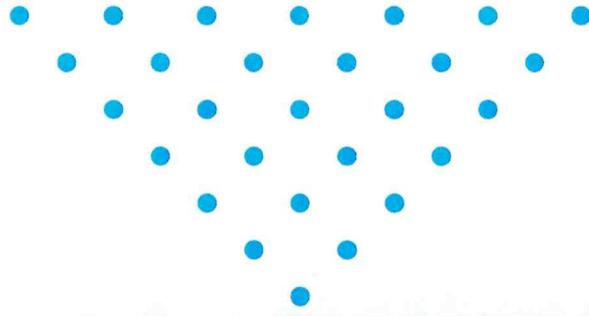
○ Organisation

● Activité

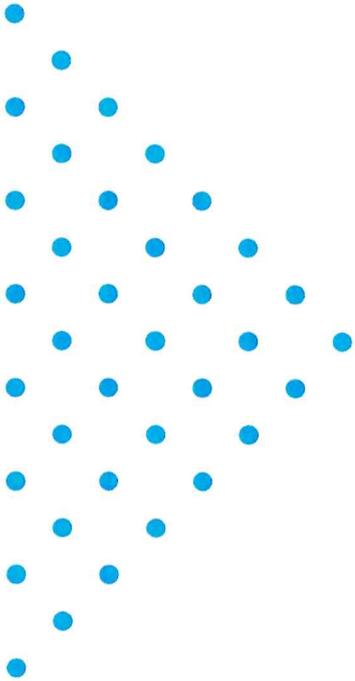
—● Offre mobilité

— Communication





ÉDITO



ENSEMBLE, VERS UNE MOBILITE PUBLIQUE AMBITIEUSE ET PARTAGÉE



Roland Jacquemin, Président du SMTC – Maire de Vézelois

2024 : une année de transition vers une mobilité plus durable et inclusive

L'année 2024 a marqué une étape décisive pour le SMTC et le réseau Optymo. Nous avons poursuivi notre engagement en faveur d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement et accessible à tous.

Face aux attentes climatiques, nous faisons le choix résolu de transformer nos modes de transport pour tendre vers la neutralité carbone. Cela passe par la modernisation de notre flotte, avec l'intégration progressive d'énergies propres comme l'hydrogène, mais aussi par un changement de culture collective autour des mobilités actives et partagées.

Nous voulons faire du Territoire de Belfort un exemple de transition écologique appliquée aux mobilités du quotidien. Un territoire où se déplacer n'est plus un acte polluant, mais une contribution à un modèle plus durable, plus sobre, et plus solidaire.

Ce cap exige une vision politique forte, une coopération constante avec les acteurs locaux, et une écoute active des citoyens. Ensemble, nous construisons une mobilité qui ne choisit pas entre écologie et accessibilité, mais qui les réconcilie pleinement.



Franck Mesclier, Directeur Général du SMTC

De la vision à l'action : concrétiser notre ambition commune

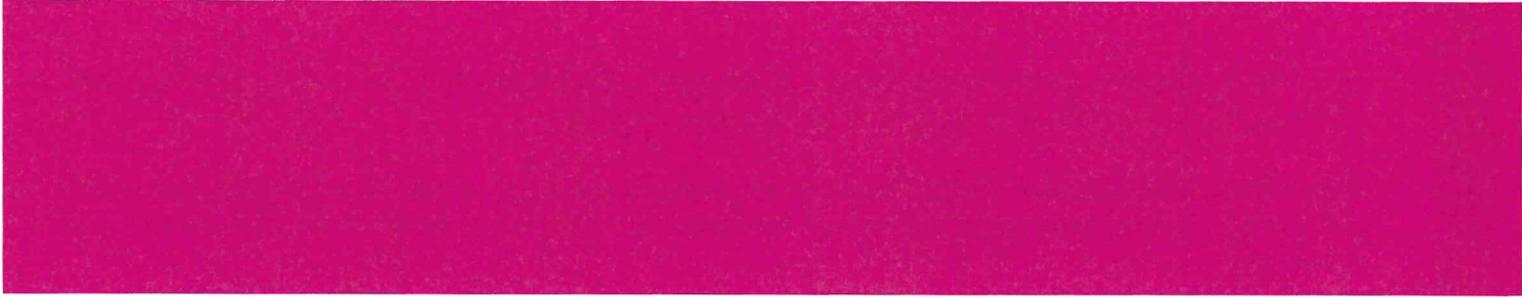
Depuis la fin d'année 2024, j'ai pu prendre mes marques au sein de la direction générale, avant de prendre mes fonctions en février 2025.

Cette période a été riche en projets et en défis, que nous avons relevés collectivement.

Nous avons lancé des initiatives majeures, telles que l'acquisition de bus à hydrogène, le déploiement de voitures électriques en libre-service, et des partenariats concrets pour promouvoir des modes de déplacement durables.

En parallèle, nous avons engagé une transformation interne essentielle pour accompagner cette nouvelle dynamique. La création d'une direction dédiée aux mobilités actives témoigne de notre volonté de structurer davantage l'offre vélo et auto. Un remaniement de l'organigramme a également été mené pour mieux coordonner nos actions et renforcer la lisibilité de nos missions. Enfin, plusieurs recrutements ont été réalisés, notamment dans les agences commerciales et à la direction marketing, pour mieux répondre aux besoins des usagers et renforcer notre capacité à communiquer avec eux. Notre objectif est clair : offrir un service de transport public performant, innovant et accessible à tous. Cela implique une écoute attentive des usagers, une collaboration renforcée avec nos partenaires, et une adaptation constante aux évolutions technologiques et sociétales.

Je tiens à remercier l'ensemble des équipes du SMTC et du réseau Optymo pour leur engagement et leur professionnalisme. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour une mobilité plus durable et plus humaine, tout en accompagnant nos usagers dans cette transition.



ORGANISATION

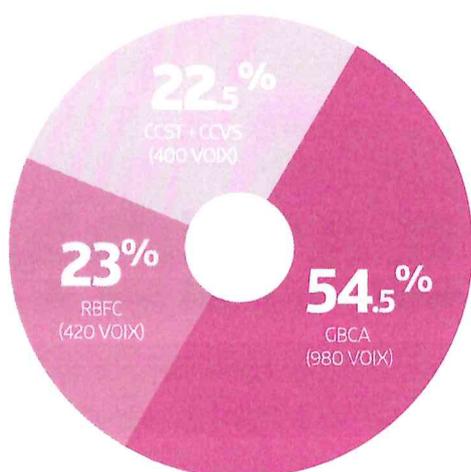


LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT

UNE INSTANCE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ TERRITORIALE

Le SMTC - Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort est un EPL - Établissement Public Local, créé en 1979 pour assurer la gestion des mobilités.

Totalement refondé en 2002, il détient, seul, depuis le 1^{er} janvier 2005, la totalité de la compétence mobilité sur le département, date à laquelle le ressort territorial a été étendu aux limites du département (unique en France).



— Répartition au sein du SMTC

Il est composé des 3 EPCI du Territoire de Belfort :

- GBCA - Grand Belfort Communauté d'Agglomération,
- CCST - Communauté de Communes du Sud Territoire,
- CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud, et de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Conformément à la LOM - Loi d'Orientation des Mobilités, le SMTC déploie une offre de mobilité composée :

- du transport collectif régulier,
- du transport à la demande (réservé aux Personnes à Mobilité Réduite),
- du transport scolaire,
- des mobilités actives (vélo et auto en libre-service).



LE FONCTIONNEMENT DU SMTC

LE CONSEIL SYNDICAL

Le conseil syndical du SMTC est composé de 30 délégués répartis ainsi :

- **14 délégués** pour le GBCA - Grand Belfort Communauté d'Agglomération,
- **6 délégués** pour la CCST - Communauté de Communes du Sud Territoire,
- **4 délégués** pour la CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud,
- **6 délégués** pour la RBFC - Région Bourgogne-Franche-Comté.

Décisions du conseil syndical

Le conseil syndical prend ses décisions à la majorité des voix détenues par les délégués présents et représentés. La fréquence des réunions est au moins trimestrielle afin d'assurer un suivi administratif et financier efficace.

Les délégués du SMTC détiennent un nombre total de 1 800 voix réparties entre les trois « collèges institutionnels » que sont la RBFC - Région Bourgogne-Franche-Comté, le GBCA - Grand Belfort Communauté d'Agglomération et le groupe « Communautés de Communes » : CCST et CCVS.

LE BUREAU

Le bureau est composé de 8 membres dont :

- 4 pour le Grand Belfort Communauté d'Agglomération
- 2 pour les Communautés de Communes
- 2 pour la Région Bourgogne-Franche-Comté

L'exécutif peut recevoir la délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

- **du vote** du budget de l'institution et de la fixation des taux, tarifs des taxes ou redevances,
- **de l'approbation** du compte administratif,
- **des dispositions** à caractère budgétaire, des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat,
- **de l'adhésion** du syndicat à un établissement public,
- **de la délégation** de la gestion d'un service public,
- **des questions** qui requièrent un vote à la majorité qualifiée.

LE CONSEIL SYNDICAL

LE PRÉSIDENT, SON RÔLE



Le Président est l'organe exécutif du syndicat.

Il prépare et exécute les délibérations du conseil syndical. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes du syndicat. Le Président est le chef des services du syndicat. Il est seul chargé de l'administration du syndicat, mais il peut déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents, et en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du bureau.

Il peut également donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général du SMTC. Ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

LES MEMBRES DU CONSEIL SYNDICAL



Sa composition est la suivante :

Le Président : **Roland JACQUEMIN**

GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Corinne AYMONIER
Jacques BONIN
Marie-France BONNANS-WEBER
Miltiade CONSTANTAKATOS*
Eric GILBERT
Stéphane GUYOD*
Roland JACQUEMIN
Michaël JAGER
Dominique JEANNIN
Loubna KETFI-CHARIF
Tony KNEIP
Jean-Paul MOUTARLIER*
Alain PICARD
Jean-François ROUSSEAU

* *vice-présidents*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Jacques ALEXANDRE
Chantal BEQUILLARD
Catherine CLAYEUX
Jean-Louis HOTTLET
Sandrine LARCHER
Frédéric ROUSSE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD

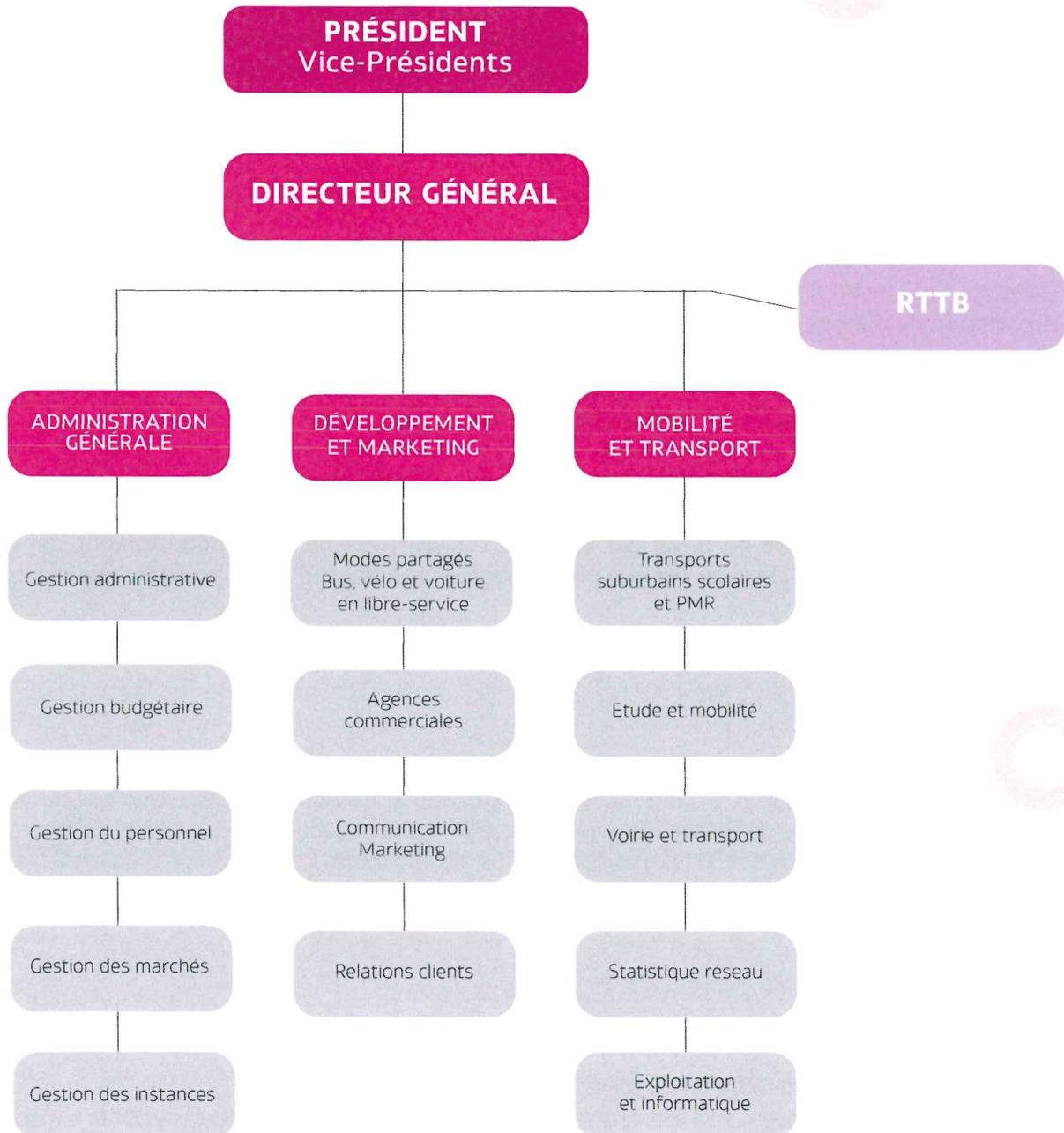
Christian CODDET*
Jonathan GROSCLAUDE
Fatima MAMMAR
Didier VALLVERDU

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Myriam CHIAPPA-KIGER
Sandra IANNICELLI
Michel NEUGNOT*
Eric OTERNAUD
Muriel TERNANT
1 membre non désigné

LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT (SMTC)

ORGANIGRAMME



— Organigramme du SMTC

UN RÉSEAU À L'ECHELLE DU DÉPARTEMENT



Depuis la création de la marque Optymo en septembre 2007, l'approche « service client » est au centre de la politique du SMTC et doit rester un élément structurant de la politique de mobilité. Optymo, c'est une rupture radicale avec le monde du transport en commun.

L'approche client que nous avons développée permet d'optimiser l'offre de transports en commun en ajustant la production de l'offre aux besoins sociaux et territoriaux. La révolution Optymo a pu être déployée en totalité en 2013 et constitue la mise en application des décisions annoncées dans le contrat de mobilité de 2008. Pour rappel, ce document fixait les grands enjeux et les orientations du SMTC pour satisfaire les objectifs politiques définis, à savoir : augmenter le pouvoir d'achat des ménages, lutter contre l'exclusion, préserver la santé publique et garantir un développement équilibré des territoires.

Le système Optymo a été conçu et déployé progressivement avec un remaniement des lignes urbaines et suburbaines, des dessertes et des fréquences pour s'adapter aux flux des utilisateurs.

L'offre VLS - vélo en libre-service est déployée sur la Ville de Belfort ainsi que sur les communes de Bavilliers, Cravanche, Offemont, Essert, Valdoie, Delle, Sevenans et Trévenans. Au total, il y a 270 vélos répartis en 35 stations commerciales.

En décembre 2013, le service ALS - auto en libre-service est venu compléter l'offre de mobilité Optymo. Aujourd'hui, 60 voitures, citadines, berlines, utilitaires et électriques sont mises à disposition sur Belfort, Danjoutin, Bavilliers, Essert, Cravanche, Valdoie et Offemont.

Les trois services, bus, vélo et voiture sont accessibles avec le Pass Optymo.

L'offre de transport mise en place par le SMTC couvre l'ensemble du département du Territoire de Belfort, avec des niveaux de service proportionnés à la densité de population. Elle est confiée à différents intervenants.

LE RÉSEAU URBAIN



Depuis le 1^{er} janvier 2007, le SMTC a confié l'exploitation du réseau de transport des lignes urbaines à la RTTB - Régie des Transports du Territoire de Belfort. Elle exploite actuellement un réseau de 135 kilomètres de lignes urbaines, composé de 6 lignes régulières et 304 points d'arrêts. Elles circulent toutes les 7 à 15 minutes, du lundi au samedi de 5h30 à 23h30, le dimanche et les jours fériés.

LE RÉSEAU SUBURBAIN ET SCOLAIRE

Sept transporteurs assurent l'offre de transports. Elle se décline en :

- 7 lignes principales, cadencement à l'heure et renforcement à la demi-heure aux heures de pointe en période scolaire,
- 12 lignes secondaires à raison de 3 allers/retours par jour du lundi au samedi,
- 4 lignes spécifiques pour les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers/retours, des renforcements à destination des établissements scolaires (lignes ouvertes à tout public),
- une ligne directe par autoroute de Belfort Gare à Montbéliard Acropole à raison de 6 courses par jour.



Le réseau RPI - Regroupement Pédagogique Intercommunal regroupe 23 organisateurs secondaires de transports scolaires :

- 18 communes ou syndicats de communes qui organisent le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1^{er} degré (élémentaire et maternelle). Le SMTC prend en charge 50 % du coût du transport sur présentation des factures des transporteurs.
- 5 organisateurs secondaires qui ont confié au SMTC le marché du transport scolaire.

Ce marché est inclus dans le marché réseau scolaire.

LE RÉSEAU TPMR - TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Ce service spécifique est réservé aux personnes à mobilité réduite, de plein droit à toutes personnes justifiant d'un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80 % et, sous réserve de disponibilité, aux personnes âgées de 90 ans et plus.

La société Synergihp gère son exploitation. Les trajets sont disponibles dans tout le département, sur réservation, du lundi au samedi de 8h à 18h30 (sauf les jours fériés).

Le coût du trajet est de 2 euros, uniquement avec le Pass Optymo.



LES SERVICES VÉLOS : EN LIBRE-SERVICE OU EN LOCATION LONGUE DURÉE

- Le VLS - vélo en libre-service fait partie de l'offre de mobilité globale «Triple-Play Optymo». Il est exploité directement par la RTTB.
- Le vélo en LLD - location longue durée est mis à disposition par la société Parco Cycles. 100 vélos sont disponibles à la location pour des durées de 3, 6 ou 12 mois.

LES SERVICES VOITURES : EN LIBRE-SERVICE OU EN COVOITURAGE

- L'ALS - auto en libre-service, permet de réserver un véhicule 24h/24 et 7j/7. Ce service est idéal pour des déplacements ponctuels. Les véhicules sont accessibles dans plusieurs stations réparties sur Belfort et la première couronne.
- Le covoiturage subventionné facilite les trajets partagés entre conducteurs et passagers. Grâce à la plateforme Karos, chacun peut proposer ou rechercher un trajet, favorisant ainsi une mobilité plus économique, conviviale et respectueuse de l'environnement.



LE SMTC / OPTYMO

UNE ÉQUIPE AUX SERVICES DES USAGERS

Le SMTC a pour compétence la gestion et l'organisation du transport sur l'ensemble du département. À cette entité, sont associés la RTTB - Régie des Transports du Territoire de Belfort (réseau urbain) et des transporteurs indépendants (réseau suburbain et scolaire). Ainsi, le réseau est composé de nombreux collaborateurs.

	EFFECTIFS	DONT PERSONNEL ROULANT
Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC)	19	-
Régie des Transports du Territoire de Belfort (RTTB)	192	145
Sous-traitance	126	113
TOTAL	337	258

LES ÉQUIPEMENTS

POUR LE RÉSEAU URBAIN :

- 47 autobus standards dont 30 véhicules hybrides, 13 GPL et 4 diesels
- 6 autobus articulés diesel
- 7 bus standards hydrogène
- 2 minibus diesel

POUR LE RÉSEAU SUBURBAIN :

- 2 minibus + 1 de 9 places + 1 de 20 places + 1 de 21 places
- 92 cars + 4 cars en renforcement scolaire
- 20 low entry

LES VÉLOS EN LIBRE-SERVICE :

- 270 vélos, répartis sur 35 stations
- 100 vélos à assistance électrique en location longue durée

LES AUTOS EN LIBRE-SERVICE :

- 60 véhicules (Peugeot 208, Peugeot 308 SW, Peugeot Bipper et Dacia Spring)



LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN À L'ECHELLE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN

Conscientes de la nécessité de renforcer l'offre de service en matière de transports en commun à l'échelle du Nord Franche-Comté, les trois autorités organisatrices (Belfort, Montbéliard et Héricourt) ont décidé, fin 2019, de créer un Syndicat Mixte de Transports, loi SRU, pour :

- coordonner les services qu'elles organisent,
- mettre en place un système d'information à l'intention des usagers,
- instaurer un système de tarification coordonné, permettant la délivrance de titres de transports uniques ou unifiés.

Le comité syndical compte 12 sièges répartis ainsi :

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DU TERRITOIRE DE BELFORT (SMTC)

5 sièges

PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION (PMA)

5 sièges

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT (CCPH)

2 sièges

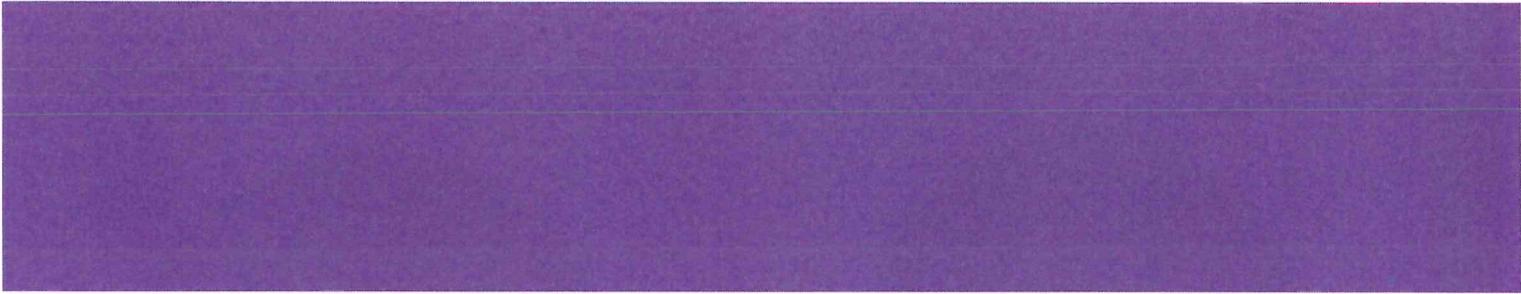
APPLICATION ET TITRES NORD FRANCHE-COMTÉ

Début 2021, l'application Nord Franche-Comté Mobilités permet aux usagers d'acheter un titre de transport unique pour voyager en toute simplicité sur l'ensemble du périmètre du Pôle Métropolitain : Belfort, Montbéliard, Héricourt sans multiplier les titres par réseaux.

L'application est disponible, gratuitement, sur Apple Store et Google Play. On y retrouve les titres « Métropolitain » :

- Métropolitain 1 voyage : 2 €
- Métropolitain 10 voyages : 18 €
- Métropolitain 1 journée : 4.50 €
- Métropolitain Campus / Abonnement mensuel : 18 €

Les titres propres à chaque réseau : Optymo, évolitY et Hériva sont également disponibles via l'application.



ACTIVITÉ



LES CHIFFRES CLÉS DE 2024

139 654

habitants desservis,
soit la totalité
du Territoire de Belfort
(101 communes)



67 239

titulaires du
Pass Optymo



7 640 576

voyages en 2024,
soit une augmentation de 1%
par rapport à 2023



5 386 853

kilomètres en 2024
tous services confondus
(lignes régulières urbaines,
suburbaines, scolaires et TPMR),
résultat stable
par rapport à 2023

20 876

voyages en bus par jour





2 750
utilisateurs des
vélos en libre-service

57 360
locations de vélos en
libre-service en 2024
(-10.9% par rapport à 2023)



24 698
locations de voitures en
libre-service en 2024
(+2% par rapport à 2023)

1 580
utilisateurs des
voitures
en libre-service



1 167
covoitrages réalisés
en 2024
(moyenne sur l'année)

100
vélos électriques
disponibles en location
longue durée
pour 3, 6 ou 12 mois

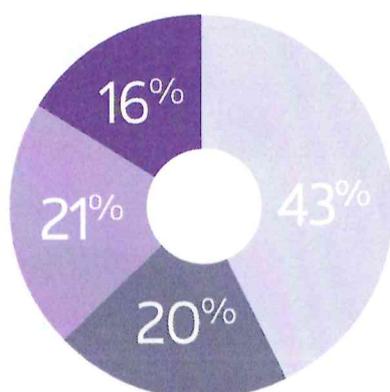


3 110
personnes inscrites
au service
de covoiturage
fin 2024

LES CLIENTS

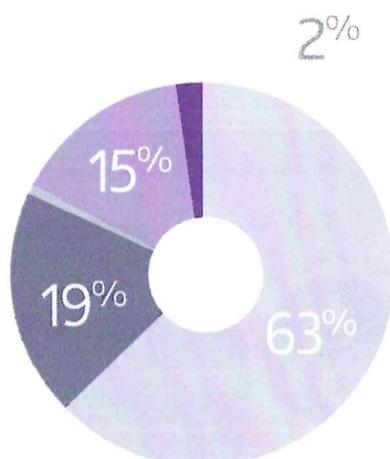
Afin de répondre aux objectifs affichés dans le contrat de mobilité, le SMTC s'est toujours engagé à mettre l'utilisateur au coeur de sa politique de développement.

Aujourd'hui, 45 % de la population du Territoire de Belfort est équipée d'un Pass Optymo.



Déc. 2009

- PASS SCOLAIRE RESTREINT (4 408)
- PASS ADO (6 002)
- PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT (5 585)
- PASS OPTYMO TARIF NORMAL (12 142)



Déc. 2024

- PASS SCOLAIRE RESTREINT (1 255)
- PASS ADO (9 634)
- PASS OPTYMO ÉTUDIANT (863)
- PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT (11 856)
- PASS OPTYMO TARIF NORMAL (39 221)

Au 31 décembre 2024, le nombre de cartes valides (Territoire de Belfort et autres départements) était de 67 239.

23 324 porteurs de la carte ont utilisé le réseau en décembre 2024. Ils ont réalisé 446 053 déplacements, soit une moyenne de 19 déplacements/mois/pass utilisé.

LES VOYAGES

En 2006, année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4.8 millions de voyages, dont 3.6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant.

En 2014, le réseau dépassait les 9.5 millions de voyages dont près de 7.3 millions sur le pôle urbain, soit une progression globale de 103 %.

Les restructurations successives du réseau de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. En 2016, la fréquentation est tombée à 8 280 974.

La tendance s'est inversée en 2017 où ont été totalisés 8 501 397 voyages (+ 2.66 %), s'est confirmée en 2018 avec 8 635 439 voyages (+ 1.6 %) et s'est stabilisée en 2019 avec 8 667 429 (+ 0.37 %).

En 2020, la crise du Covid-19 a annulé tous les efforts effectués ces dernières années, la fréquentation s'est effondrée, en raison des deux confinements, avec 5 281 422 voyages.

Depuis, les habitudes de déplacement ont évolué, notamment sous l'effet du développement du télétravail.

L'année 2023 est désormais une année de référence pour le SMTC puisqu'il s'agit d'une année « pleine » contrairement aux trois dernières. 2024 a repris la tendance avec une augmentation de la fréquentation. Le nombre de voyages s'élève à 7 640 576 soit + 1% par rapport à 2023 mais reste en deçà des chiffres de l'année 2019 (-12,71%).



— Fréquentation en nombre de validations

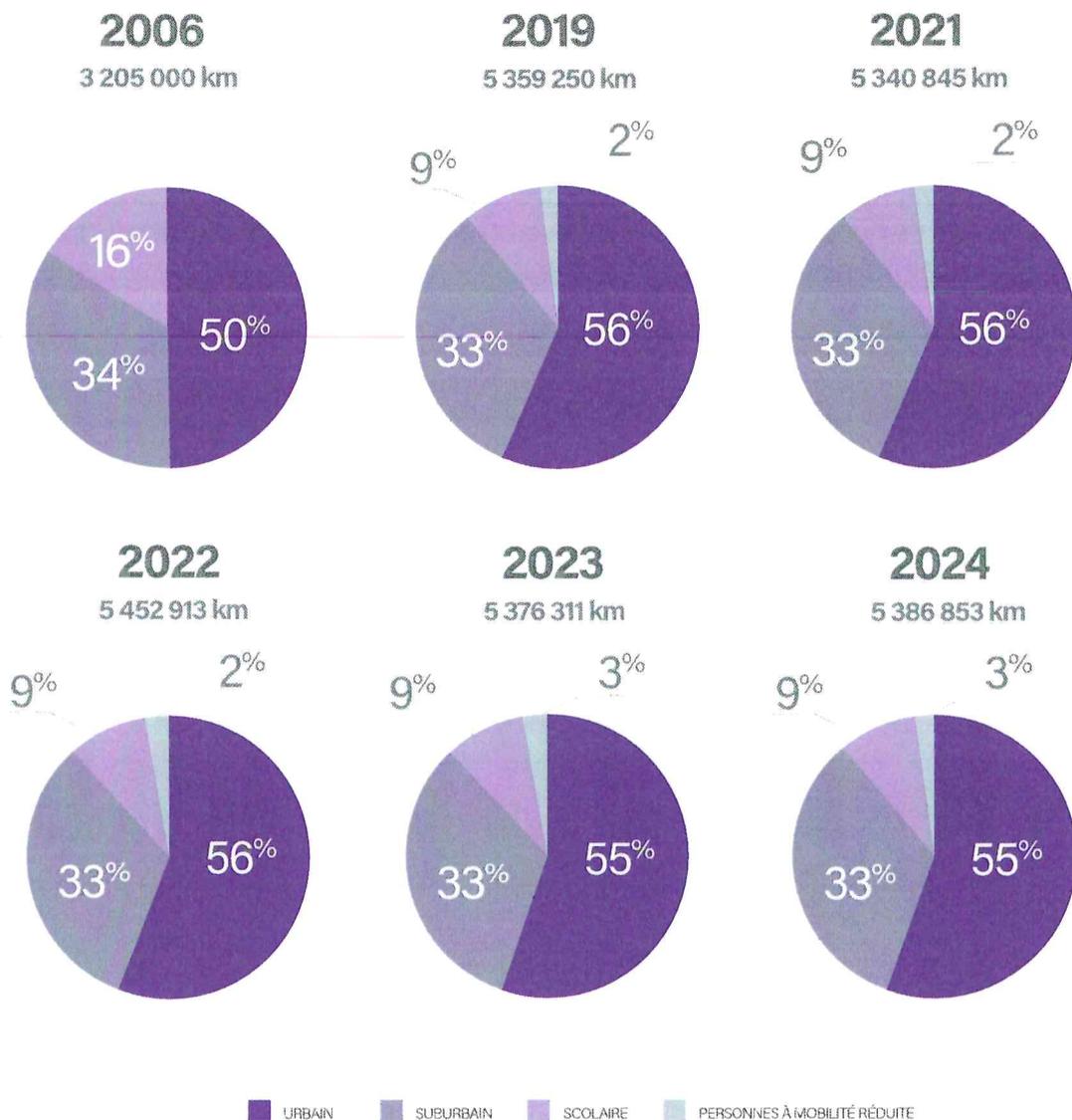
LES KILOMÈTRES

Malgré la diminution de la fréquentation, Optymo maintient sa production kilométrique au niveau de celle de 2019, soit celle avant COVID-19.

En 2024, la production kilométrique est stable par rapport à 2023 : 5 376 311 en 2023 contre 5 386 853 en 2024.

On comptabilise :

- Réseau urbain : 2 956 387 kilomètres,
- Réseau suburbain : 1 810 074 kilomètres,
- Scolaires et RPI : 481 261 kilomètres,
- Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) : 139 131 kilomètres.



LE VERSEMENT MOBILITÉ

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement mobilité, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun. Au 1^{er} janvier 2016, le seuil a été relevé à 11 salariés et l'État compense une partie de la perte de recettes.

Le SMTC a instauré le VM - Versement Mobilité depuis 1979.

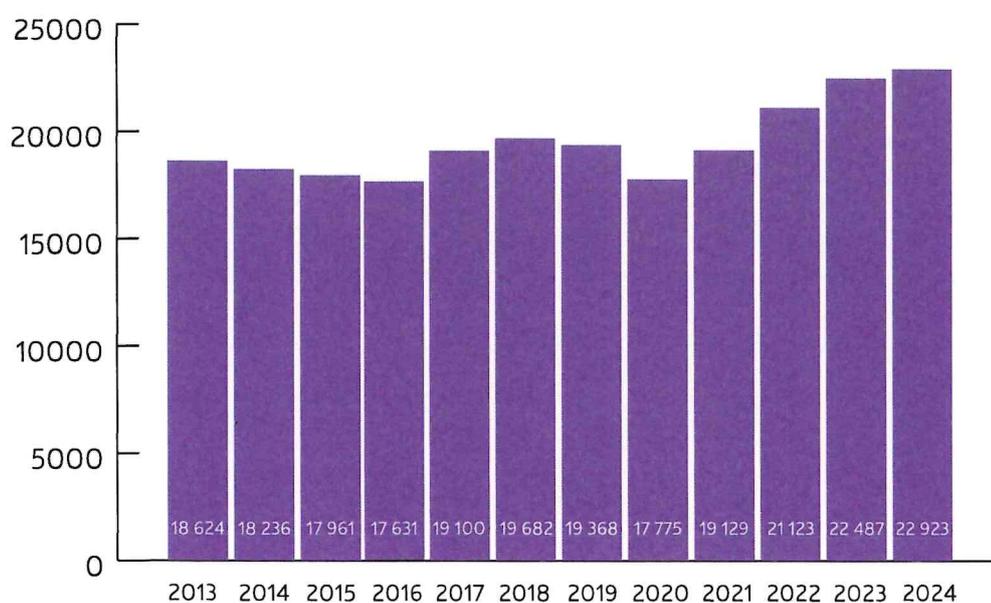
	01/09/1979	01/01/1984	01/01/1997	01/07/2003	01/07/2010	01/07/2012	01/07/2021
TAUX VM	0.8	0.9	1	1.05	1.5	1.7	1.8

S'agissant d'un impôt prélevé sur la masse salariale des établissements du secteur public et privé ayant leur siège sur le ressort territorial de l'Autorité Organisatrice de la Mobilité, le montant du VM est intimement lié à la vitalité économique créatrice d'emplois.

Si le VM a fortement été impacté lors des années 2020 et 2021, en raison des effets de la crise sanitaire sur l'activité économique de notre pays et de notre territoire, le retentissement pour le SMTC a été limité à la faveur de la mise en place du dispositif de compensation des pertes de recettes fiscales et domaniales des communes et intercommunalités. Ce dispositif, ayant aussi permis de maintenir les emplois, a favorisé une reprise se traduisant par un VM supérieur aux prévisions.

Alors que la recette brute de VM était estimée à hauteur de 23 175 000 € au budget prévisionnel de 2024, c'est finalement une recette de 23 054 053 € en brut qui a été enregistrée.

Au final, le VM net 2024 s'établit à 22 923 005 € - compensation de 98 919,51€ comprise (relèvement du seuil de 9 à 11 salariés) soit seulement 436 000 € de plus par rapport à 2023.



— Evolution du versement mobilité (en millions d'euros)

LA TARIFICATION

Dans un contexte inflationniste important, conjugué à la crise énergétique, le choix fait par le SMTC est de maintenir des tarifs bas.

Permettre de dégager du pouvoir d'achat à nos concitoyens a toujours fait partie de notre ADN et la baseline de 2013 : « *Optymo le meilleur moyen de joindre les 2 bouts* » n'a jamais eu autant de résonance.

Les plafonds mensuels restent à 36 € pour les tarifs normaux et 13 € pour les tarifs réduits. Pour les collégiens et lycéens, les trajets scolaires sont gratuits à raison d'1 A/R par jour. En septembre 2022, un tarif étudiant a été mis en place aux ayants droit avec un plafond mensuel de 18 €.

Depuis, l'ensemble des tarifs n'ont pas augmenté ou évolué.

	PASS OPTYMO	PASS OPTYMO TARIF RÉDUIT	PASS OPTYMO TARIF ÉTUDIANT	TICKET SMS	TICKET 1TRAJET	TICKET JOUR	TICKET HEBDO	TICKET 10 VOYAGES	TICKET GROUPE 5 À 10 PERSONNES
TARIF OPTYMO (depuis 2006)	0,80 €/trajet	0,80 €/trajet	-	1,50 € + coût SMS	1,50 €	3 €	12 €	10 €	de 4 à 12 €
TARIF OPTYMO (au 01/01/2015)	1 €/trajet	1 €/trajet	1 €/trajet	1,50 € + coût SMS	1,50 €	3,60 €	14 €	12 €	de 5 à 10 €
PLAFOND (au 01/01/2021)	36 €/mois	13 €/mois	-	-	-	-	-	-	-
PLAFOND (au 01/09/2022)	-	-	18 €/mois	-	-	-	-	-	-
NORD FRANCHE-COMTÉ MOBILITÉS	-	-	-	-	1,20 €	3,60 €	14 €	12 €	-

LE SMTC S'ENGAGE POUR LE « ZÉRO ÉMISSION »

Dans un contexte où la transition énergétique devient une priorité incontournable, les investissements nécessaires à sa mise en œuvre apparaissent désormais inévitables. L'objectif fixé par l'État d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 représente un défi de taille. Sa réussite repose en grande partie sur la capacité des Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) à proposer des solutions de transport à la fois efficaces, accessibles et plus respectueuses de l'environnement.

Pour ces acteurs, il s'agit de faire évoluer l'offre actuelle pour répondre aux besoins de demain, tout en intégrant des contraintes environnementales de plus en plus fortes et des marges budgétaires limitées.

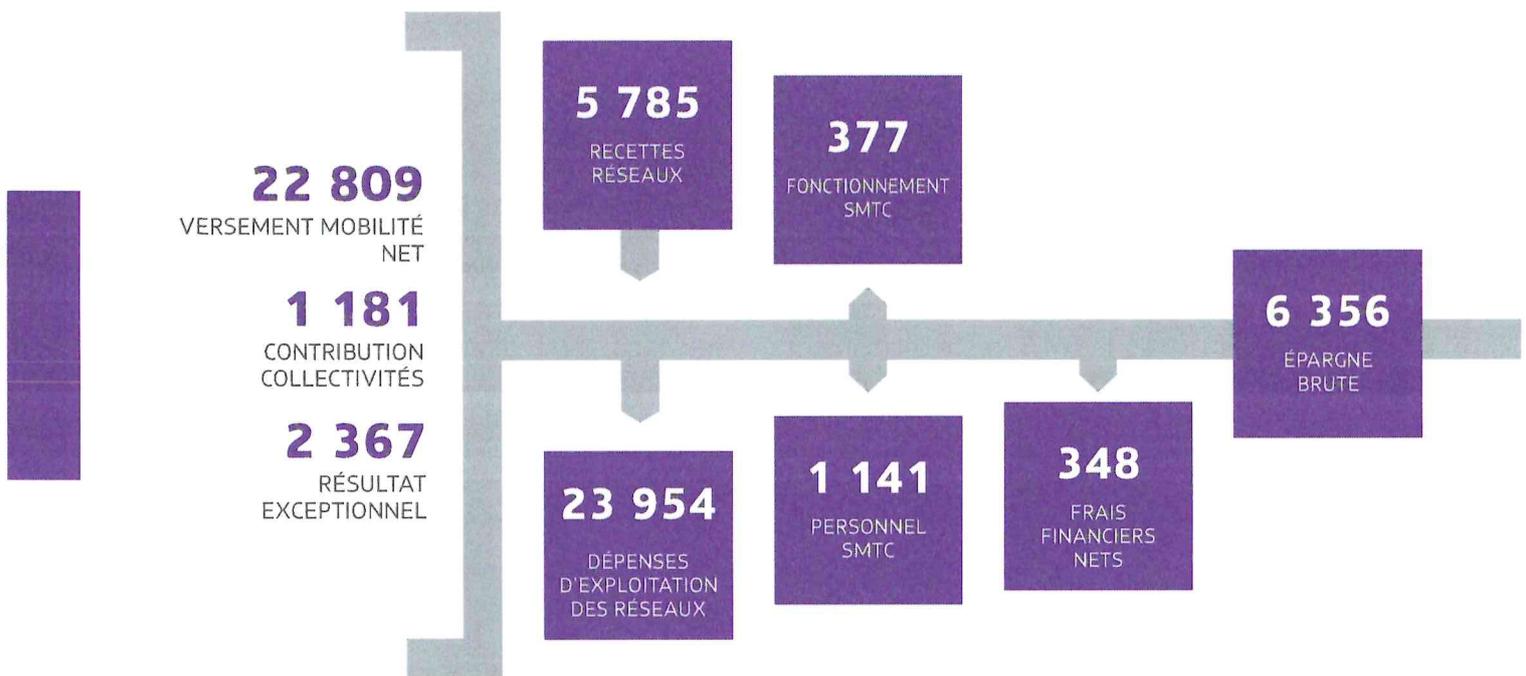
Dans cette dynamique, le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort (SMTC) s'est engagé dès 2007 dans une transformation progressive de sa flotte de bus, avec un premier virage vers des motorisations plus propres grâce à l'achat de bus fonctionnant au GPL. Cette démarche s'est poursuivie en 2019 avec l'acquisition de 30 bus diesel mild-hybride conformes à la norme Euro 6.

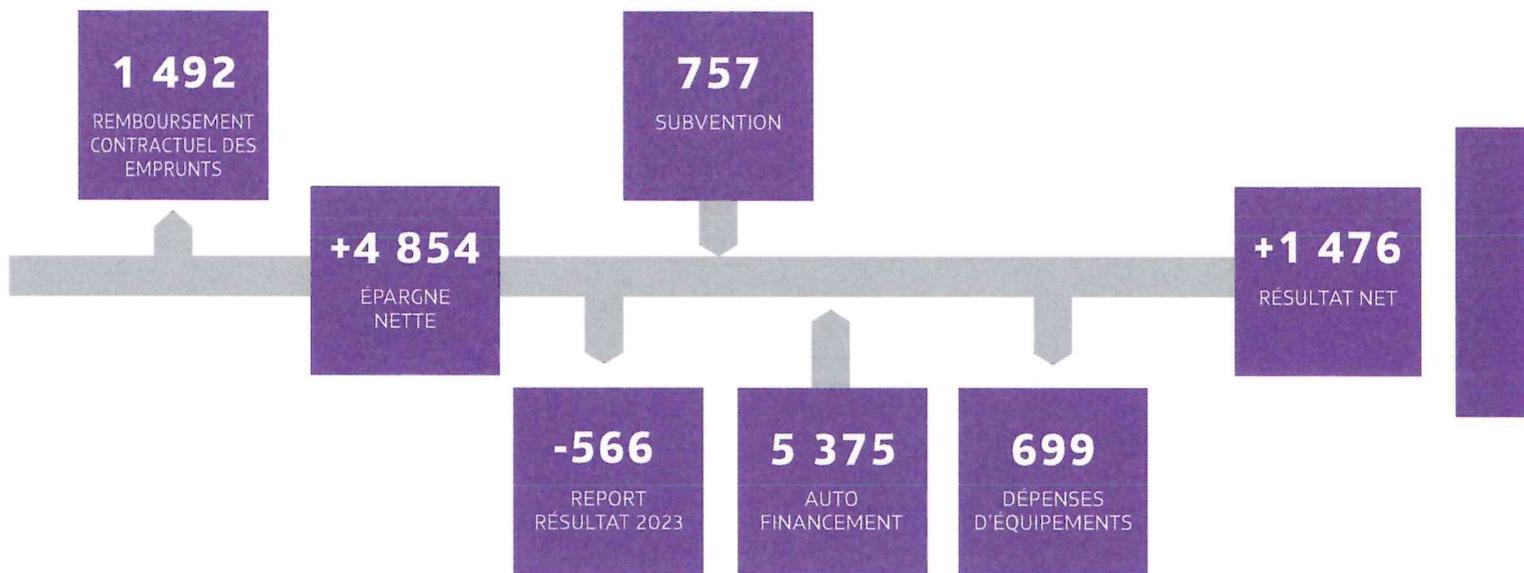
Déterminé à jouer pleinement son rôle dans la lutte contre le changement climatique, le SMTC s'est inscrit dans la création d'un écosystème hydrogène à Belfort. C'est dans ce cadre que 7 bus à hydrogène ont été acquis et livrés en juin 2023. L'année 2024 devait marquer leur mise en service à grande échelle. Malheureusement, de nombreux dysfonctionnements de la station d'avitaillement ont empêché leur exploitation dans des conditions normales. Pire encore, la station a été totalement mise à l'arrêt à partir du 10 juillet 2024. De fait, les 7 bus n'ont roulé que 31 075 kilomètres.

Malgré ces difficultés, le SMTC reste résolument engagé dans sa transition énergétique. Une nouvelle commande de 8 bus articulés a été passée en juillet, réaffirmant notre volonté d'aller de l'avant. Le réseau de bus du Territoire de Belfort entend ainsi devenir un exemple en matière d'amélioration de la qualité de l'air et de mobilité durable.



2024

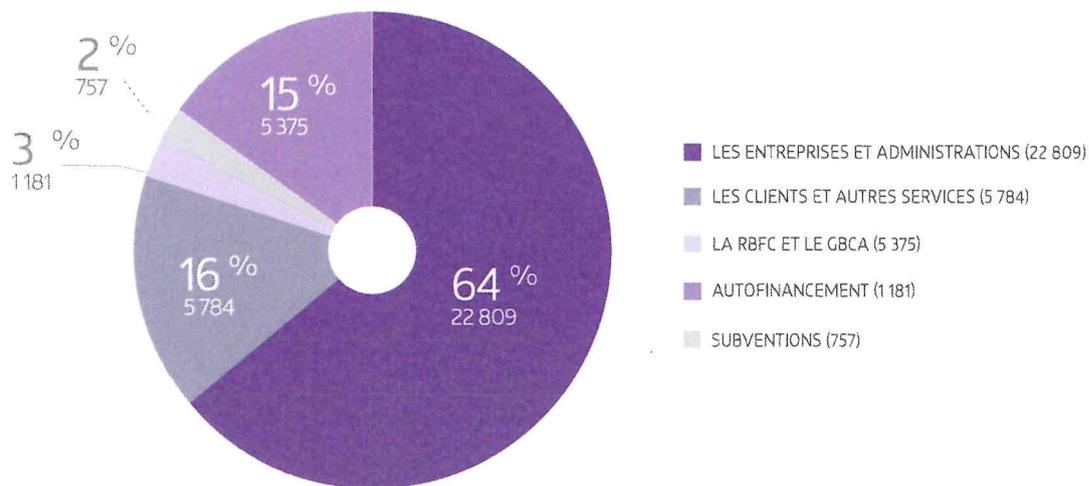




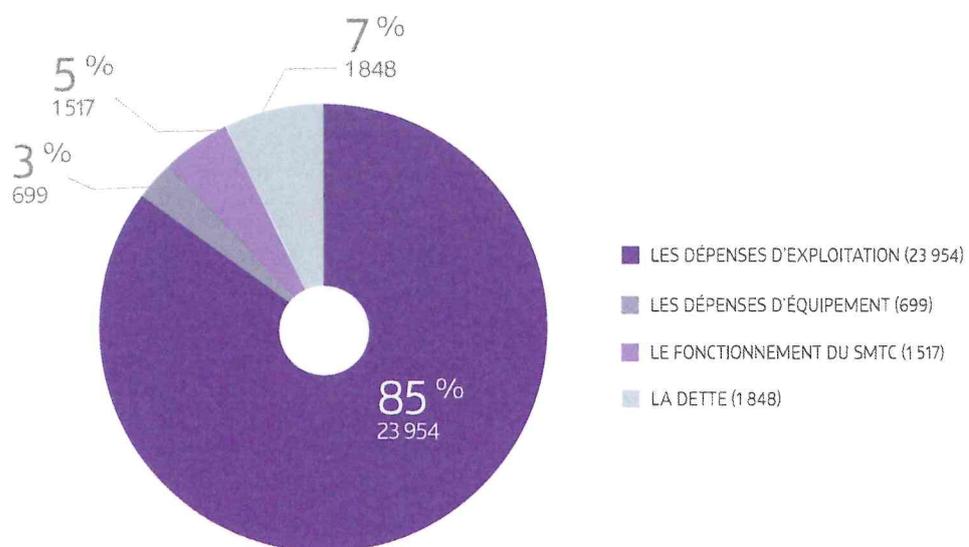
PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

	2024
Versement mobilité net	22 808 719
Recettes réseaux	5 784 530
dont recettes billetterie + fraude	2 841 048
Participation RBFC	1 020 000
Participations diverses	161 453
Résultat exceptionnel	119 270
Report en fonctionnement	2 247 689
Recettes réelles de fonctionnement	32 141 661
Dépenses d'exploitation des réseaux	23 954 376
Frais financiers nets	348 020
Charges de gestion courante	1 517 259
dont personnel	1 140 688
Dépenses réelles de fonctionnement	25 819 655
Épargne Brute	6 322 006
Remboursement dette en capital	1 492 467
Épargne Nette	4 829 539
Emprunts nouveaux	0
Subventions	756 906
Report investissement N-1	-566 037
Autofinancement	5 375 034
Financement des investissements	5 565 903
Investissements nouveaux	698 982
Résultat brut disponible	9 727 868
Report d'équipement N+1	251 922
Résultat net disponible	1 475 946
Endettement (au 31-12)	9 926 944
Ratio de désendettement brut	1.6

QUI FINANCE ?

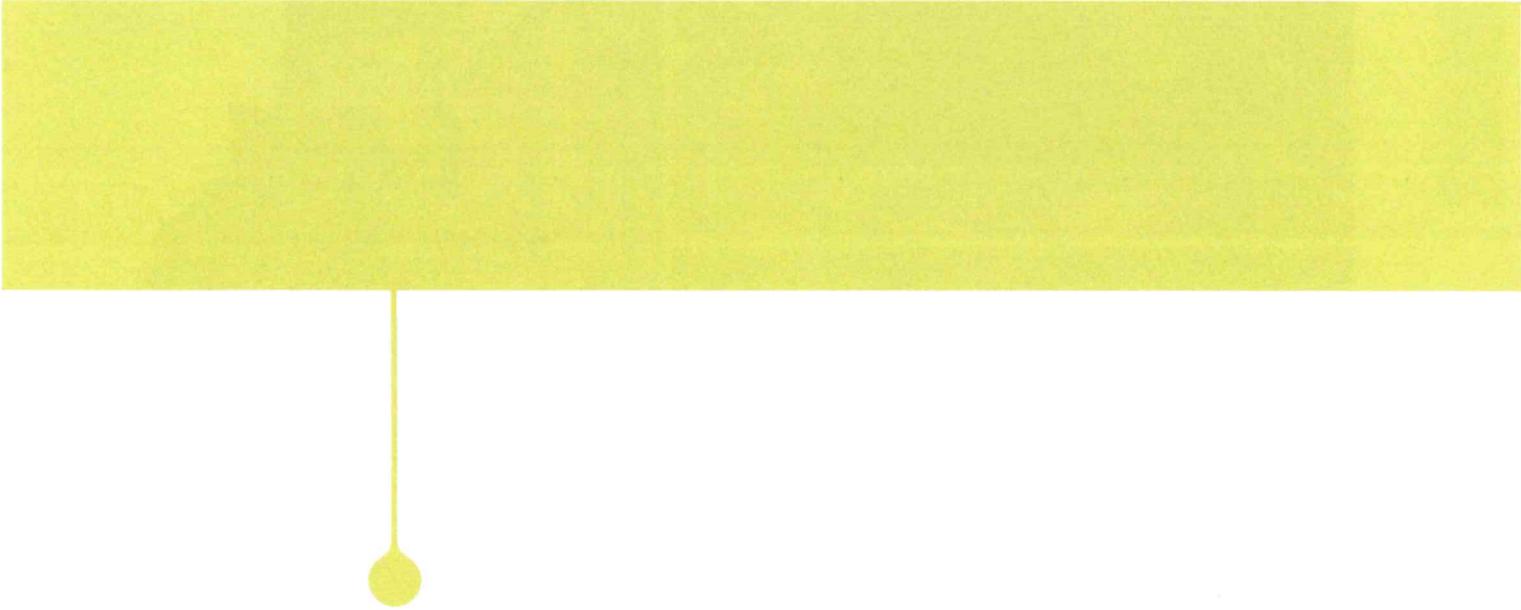


QUELLES DÉPENSES ?





OFFRE MOBILITÉ



L'OFFRE TRIPLE-PLAY

BUS, VÉLO ET VOITURE EN LIBRE-SERVICE

Depuis la création de la marque Optymo en septembre 2007, l'approche « service client » est au centre des valeurs du SMTC et les résultats de fréquentation de notre réseau montrent que la satisfaction clients doit rester un élément structurant de la politique de mobilité.

L'approche client permet d'optimiser l'offre de transport en commun en ajustant la production de l'offre aux besoins sociaux et territoriaux.

Durant ces années d'activité, le nombre d'usagers n'a cessé de croître, passant de 13 000 abonnés à plus de 67 000 aujourd'hui.

En 2024, sur les 67 239 clients, environ 42 000 ont utilisé au moins une fois les services Optymo.

En moyenne, chaque mois, on dénombre plus de 23 000 clients différents qui utilisent au moins un de nos services.

	NOMBRE MOYEN DE CLIENT/ MOIS	/N-1
BUS	22 862	+ 5.3 %
VÉLO	780	- 8.8 %
VOITURE	482	+ 2.8 %

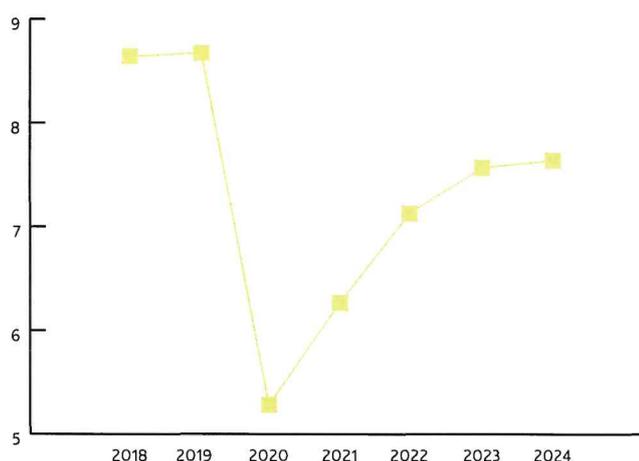


LE RÉSEAU DE BUS OPTYMO

Les chiffres de l'année 2024 sont stables par rapport à 2023, même si le réseau ne retrouve pas ses chiffres de fréquentation de 2019.

Toutefois, le nombre de voyages en 2024 s'élève à 7 640 576 soit +1% par rapport à 2023. Il faut rappeler qu'en 2020, le nombre de voyages avait connu une très forte baisse due au Covid et aux mesures gouvernementales prises pendant cette période (5 281 422 voyages) et que depuis les chiffres ne font qu'augmenter.

MOIS	Année 2023	Année 2024	%
Janvier	723 630	675 011	↓ -6.7%
Février	1 282 217	1 290 944	→ 0.7%
Mars	2 062 111	2 051 738	→ -0.5%
Avril	2 615 251	2 652 544	→ 1.4%
Mai	3 290 917	3 324 413	→ 1.0%
Juin	3 942 067	3 974 767	→ 0.8%
Juillet	4 295 197	4 378 154	→ 1.9%
Août	4 618 748	4 721 533	→ 2.2%
Septembre	5 358 528	5 464 543	→ 2.0%
Octobre	6 042 623	6 157 598	→ 1.9%
Novembre	6 757 798	6 850 967	→ 1.4%
Décembre	7 566 178	7 640 576	→ 1.0%



— BUS - nombre de voyages (en millions)



LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE

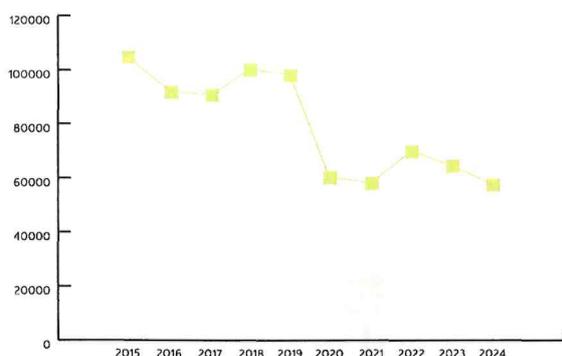
L'offre de VLS - vélo en libre-service, a été lancée en avril 2013. Aujourd'hui, elle est déployée sur la ville de Belfort ainsi que dans les communes de Bavilliers, Cravanche, Offemont, Essert, Valdoie, Sevenans, Trévenans et Delle. Le service compte 270 vélos répartis sur 35 stations commerciales.

Depuis son lancement, la fréquentation du service est irrégulière. Hors période Covid, malgré une amélioration continue du service et une densification du réseau cyclable, aucune année ne suit une tendance stable. Deux facteurs influencent particulièrement l'usage du VLS : la météo et l'équipement personnel des usagers, notamment l'achat de vélos privés.

En 2024, le service a été utilisé par 2750 clients uniques, soit en moyenne 780 clients par mois. Cela représente un total de 57 360 locations, pour 123 126 kilomètres parcourus, avec une durée moyenne de location de 18 minutes et une distance moyenne de 2.1 kilomètres.

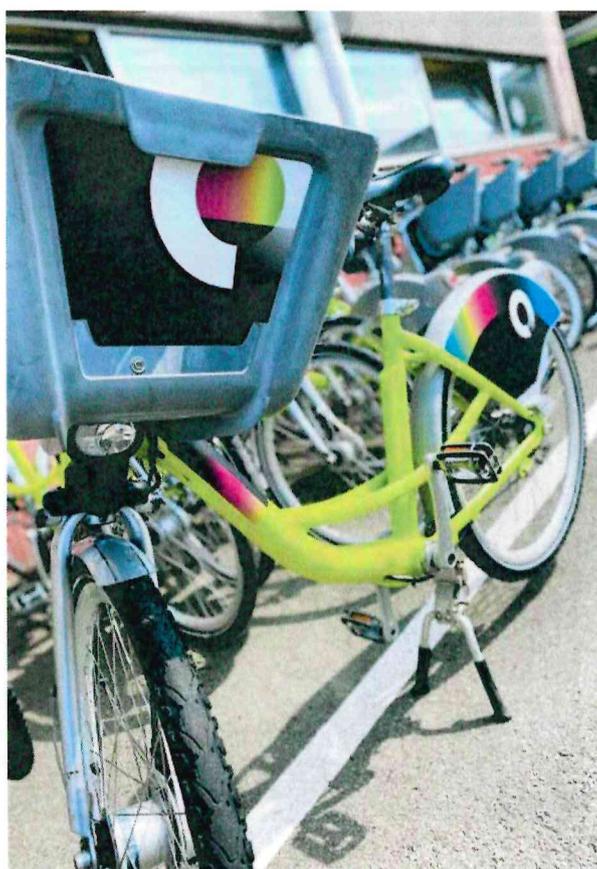
L'offre VLS - vélo en libre-service évoluera en 2025, avec le remplacement complet de la flotte et des stations par une offre e-VLS - vélo électrique en libre-service.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
NOMBRE DE LOCATION	104 302	91 465	90 436	100 117	97 726	59 789	57 952	69 615	64 365	57 360



— VÉLO - nombre de locations

MOIS	Année 2023	Année 2024		%
Janvier	2 954	2 525	↓	-14.5%
Février	5 801	5 555	→	-4.2%
Mars	10 654	10 542	→	-1.1%
Avril	15 246	15 676	→	2.8%
Mai	22 278	22 247	→	-0.1%
Juin	30 087	28 927	→	-3.9%
Juillet	36 372	34 686	→	-4.6%
Août	41 240	40 049	→	-2.9%
Septembre	49 395	45 494	↓	-7.9%
Octobre	56 592	50 647	↓	-10.5%
Novembre	61 127	54 529	↓	-10.8%
Décembre	64 365	57 360	↓	-10.9%



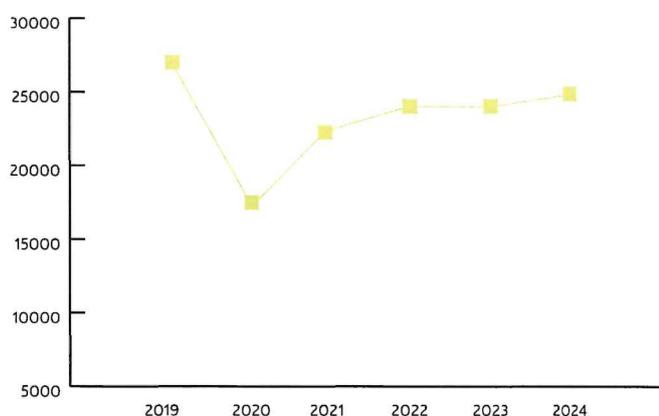
LA VOITURE EN LIBRE-SERVICE

Depuis le lancement du service d'ALS – auto en libre-service en 2014, la mobilité partagée en voiture poursuit son développement sur le territoire. En 2024, les clients Optymo ont battu de nombreux records d'utilisation.

Le cap du million de kilomètres parcourus en une année a été atteint, avec un total de 1 054 640 km, soit une hausse de 9 % par rapport à 2023 (+ 47 % depuis 2020). Le nombre de locations a également progressé, atteignant 24 698 réservations, soit une augmentation de 2 % sur un an (+ 29 % depuis 2020). Côté durée d'utilisation, le record est aussi battu avec 127 377 heures de location cumulées, en hausse de 6 % (+ 51 % depuis 2020).

Dans cette dynamique, 8 véhicules électriques Dacia Spring ont été achetés, marquant une nouvelle étape dans la stratégie de transition écologique d'Optymo. Ce renfort contribue à proposer une mobilité plus durable et à faibles émissions, en cohérence avec notre engagement global en faveur du climat et de la modernisation des solutions de transport.

MOIS	Année 2023	Année 2024		%
Janvier	2 160	1 863	↑	-13,8%
Février	4 111	3 625	↑	-11,8%
Mars	6 481	5 554	↑	-14,3%
Avril	8 725	7 331	↑	-16,0%
Mai	10 980	9 133	↑	-16,8%
Juin	13 183	11 212	↑	-15,0%
Juillet	14 937	13 324	→	-10,8%
Août	16 672	15 342	→	-8,0%
Septembre	18 578	17 549	→	-5,5%
Octobre	20 470	19 938	→	-2,6%
Novembre	22 351	22 185	→	-0,7%
Décembre	24 197	24 698	→	2,1%



— VOITURE - nombre de locations



LE VÉLO ÉLECTRIQUE EN LOCATION LONGUE DURÉE

En complément de l'offre VLS - vélo en libre-service, le SMTC propose un service de LLD - location longue durée depuis septembre 2024. Cette offre est opérée par la société Parco Cycles. Ce service permet aux usagers, habitants du Territoire de Belfort, de disposer d'un vélo personnel pour une durée de 3, 6 ou 12 mois, selon leurs besoins. 100 vélos sont disponibles à la location, offrant une solution plus souple et durable pour les déplacements quotidiens.

Résultats au 31 décembre 2024 : 140 locations effectuées.

Au total, plus de 38 000 kilomètres ont été parcourus cette année.

2024	% type d'abonnement : sur la base 140 locations
Location 3 mois	41%
Location 6 mois	39%
Location 12 mois	20%

parco



Grâce à cette double offre – libre-service et longue durée – nos services vélo s'adaptent aux usages ponctuels comme réguliers, et contribuent à encourager une mobilité active et durable sur le territoire.

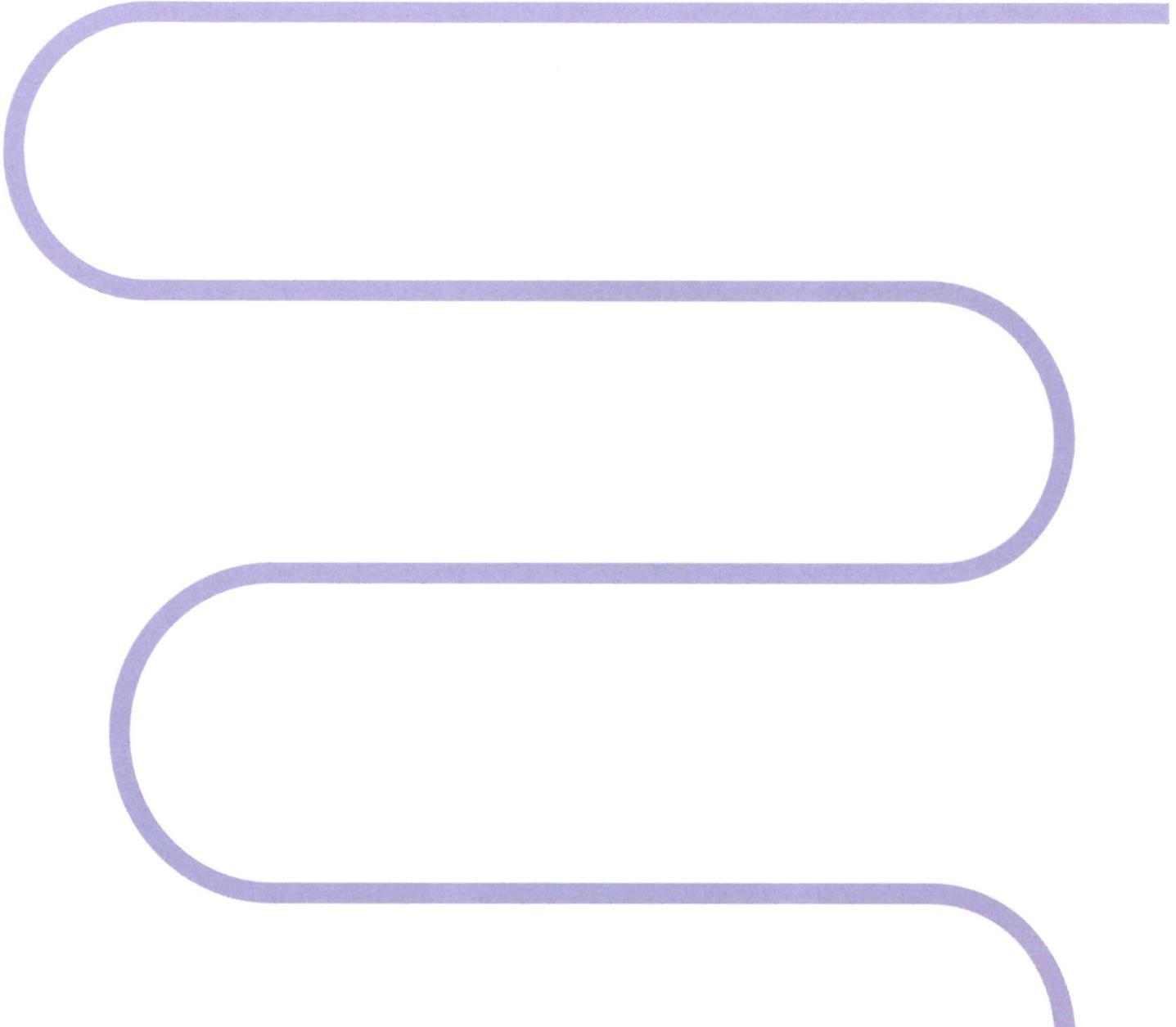
LE COVOITURAGE AVEC L'APPLICATION KAROS

Nouveauté 2024, Optymo a développé son service de covoiturage grâce à un partenariat avec la plateforme Karos, dédiée aux trajets quotidiens domicile-travail.



En 2024, plus de 774 utilisateurs actifs ont réalisé près de 12 248 trajets partagés, représentant une économie d'environ 13.8 tonnes de CO₂ sur l'année. Plus de 80 % des trajets sont effectués avec un seul passager. Le covoiturage constitue ainsi une solution complémentaire, économique, écologique et conviviale, pleinement intégrée à la politique de mobilité durable portée par Optymo.

Grâce à cette double offre – autopartage et covoiturage – Optymo accompagne activement la transition vers des modes de transport plus partagés, responsables et accessibles à tous.



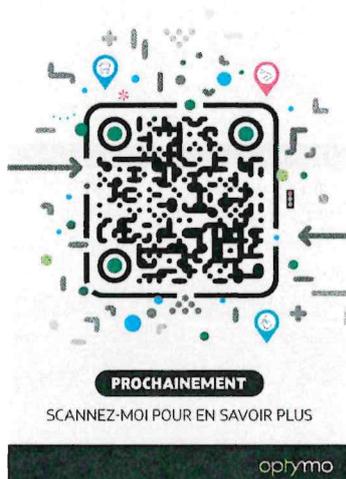
COMMUNICATION



NOS CAMPAGNES DE COMMUNICATION 2024



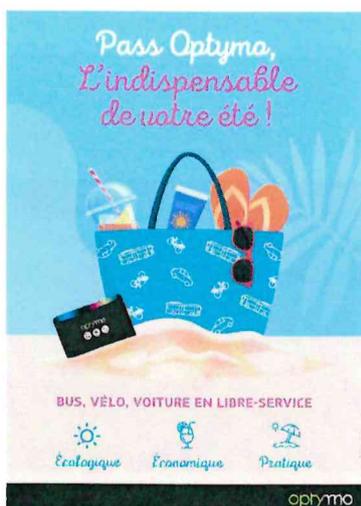
Janvier 2024
Campagne Voeux



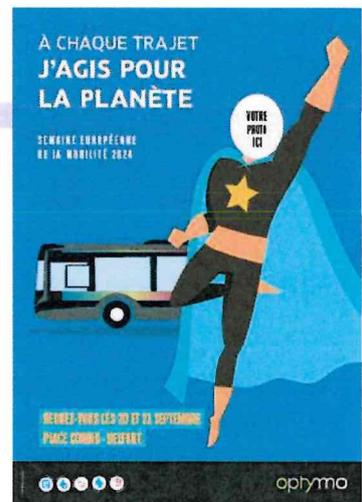
Février 2024
Campagne Teasing lancement application Optymo



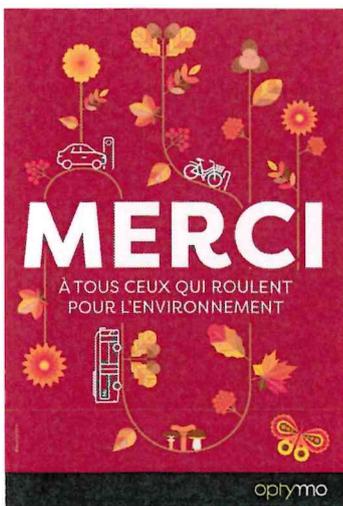
Mai 2024 Campagne Printemps - promotion des vélos en libre-service Optymo



40 Juillet 2024
Campagne été / vacances



Septembre 2024 Semaine européenne de la mobilité durable



Octobre 2024
Campagne automnale



Décembre 2024
Campagne fin d'année

NOS ACTIONS TERRAIN OU EN AGENCE

LE COVOITURAGE EN ENTREPRISE

LE KAROS DE VOS SALARIÉS EST AVANCÉ !

- Partager les trajets domicile-travail
- Économiser des économies
- Faire un geste pour la planète

PASSAGER DU CONDUCTEUR, CHACUN TROUVERA SON COMPTE

LES BÉNÉFICIAIRES :

- MOBILITÉ :** Offre une solution de mobilité inclusive, écoresponsable et économique.
- FINANCE :** Réduction des dépenses d'achat ou d'entretien, assurance, parking, péages, etc.
- ÉCOLOGIE :** Réduction des émissions de CO2, réduction de la pollution.
- RELATIONNEL :** Favoriser les relations internes, créer un esprit d'équipe, améliorer la communication.
- ACCESSIBILITÉ :** Améliorer l'accès à la destination des salariés.
- STATIONNEMENT :** Gain de places de parking, réduction des coûts de stationnement.

Le covoiturage avec Karos - Plaquette de présentation à destination des entreprises du Territoire de Belfort

16-22 SEPTEMBRE 2024

AU TRAVAIL, ON S'Y REND AUTREMENT !

4^e édition

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort OPTIMO

met à l'honneur dans la catégorie
Entreprises de plus de 1000 salariés

GE VERNOVA ENERGY PRODUCTS France SNC

1^{er} prix - Lauréat du Challenge de la Mobilité Bourgogne-Franche-Comté 2024

CHALLENGE DE MOBILITÉ Bourgogne-Franche-Comté



Challenge de la mobilité Bourgogne Franche Comté - Remise des prix aux lauréats de cette dernière édition

LES 30 ET 31 OCTOBRE N'AIE PAS PEUR !
Viens fêter **HALLOWEEN**

BORNE PHOTO MAQUILLAGE **PLACES DE CINÉMA À BAGNER**

Halloween - Optimo
Mercredi 30 et jeudi 31 octobre à l'Agence Optimo, 10 rue de la République, 90000 Belfort



42 Halloween - animation maquillage et bar à bonbons à destination des enfants



smtc

syndicat mixte des transports en commun

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Jonxion 1 - Parc d'innovation de Belfort Montbéliard
1 avenue de la Gare TGV - 90400 MEROUX-MOVAL
Tél. 03 84 90 99 25
www.smtc90.fr - www.optymo.fr

